

RCS : CAHORS
Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00110
Numéro SIREN : 309 954 006
Nom ou dénomination : RATIER-FIGEAC

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2022 sous le numéro de dépôt 2760

SAS RATIER-FIGEAC

Avenue Ratier

B.P. N° 2

46101 FIGEAC CEDEX

Numéro SIRET : 309 954 006



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS : LE 30/11/2021

2021

I. BILAN AU 30/11/2021

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/11/2021	Net 30/11/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 873 753	2 867 964	1 005 790	919 391
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 458 578	552 365	906 214	914 164
Constructions	41 000 722	17 759 879	23 240 843	18 198 073
Installations techniques, mat. et outillage	120 746 351	85 379 759	35 366 592	34 246 463
Autres immobilisations corporelles	2 368 571	1 891 589	476 982	328 784
Immobilisations en cours	9 851 792		9 851 792	9 205 531
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	11 362 260		11 362 260	11 362 260
Créances rattachées à des participations	856 359		856 359	856 359
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 619		9 619	22 949
ACTIF IMMOBILISE	191 528 006	108 451 556	83 076 450	76 053 975
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	29 128 780		29 128 780	29 126 021
En-cours de production de biens	37 997 826	4 971 357	33 026 469	34 853 991
En-cours de production de services	36 793 209		36 793 209	37 366 575
Produits intermédiaires et finis	25 931 522	12 322 111	13 609 411	13 182 987
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	3 346 788		3 346 788	1 281 722
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	46 368 981	1 701 379	44 667 602	43 782 492
Autres créances	149 067 721		149 067 721	135 740 592
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	15 567 495		15 567 495	11 332 234
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	442 344		442 344	196 313
ACTIF CIRCULANT	344 644 665	18 994 847	325 649 818	306 862 927
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	536 172 671	127 446 403	408 726 267	382 916 902

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 7 777 500)	7 777 500	7 777 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	777 750	777 750
Réserves statutaires ou contractuelles	16 410 289	16 410 289
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	204 533 050	194 734 101
Dividendes versés	-25 000 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	36 345 986	9 798 949
Subventions d'investissement	2 478 979	859 272
Provisions réglementées	32 113 581	30 311 303
CAPITAUX PROPRES	275 437 135	260 669 163
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	20 644 901	15 550 194
Provisions pour charges	608 917	577 763
PROVISIONS	21 253 818	16 127 956
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 778	4 257
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	13 248 464	13 359 364
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 094 827	7 819 438
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 046 073	25 972 463
Dettes fiscales et sociales	35 668 270	15 753 133
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 834 793	4 669 948
Autres dettes	2 131 988	2 984 049
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	17 006 123	35 557 130
DETTES	112 035 315	106 119 782
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	408 726 267	382 916 902

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/11/2021

Rubriques	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	73 938 786	138 715 311	212 654 098	209 438 321
Production vendue de services	17 613 248	30 176 155	47 789 403	43 455 310
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	91 552 034	168 891 466	260 443 500	252 893 631
Production stockée			240 386	-4 456 758
Production immobilisée			1 131 806	1 070 541
Subventions d'exploitation			1 141 225	790 029
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			25 644 526	17 542 078
Autres produits			7 123 426	12 123 297
PRODUITS D'EXPLOITATION			295 724 869	12 123 297
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				279 962 819
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			82 242 448	91 698 675
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-2 759	-6 213 314
Autres achats et charges externes			48 661 714	52 817 776
Impôts, taxes et versements assimilés			3 922 530	5 080 637
Salaires et traitements			49 804 543	47 643 821
Charges sociales			21 467 379	21 597 642
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 786 716	6 609 777
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				31 832
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			15 760 533	20 787 493
Dotations aux provisions			9 646 708	12 446 746
Autres charges			7 128 984	14 138 589
CHARGES D'EXPLOITATION			245 418 796	266 639 673
		RESULTAT D'EXPLOITATION	50 306 073	13 323 146
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			26 664	149 592
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			26 664	82 564
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				67 028
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			159 188	1 624 746
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			49 914	105 867
Différences négatives de change			109 274	1 518 879
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		RESULTAT FINANCIER	-132 524	-1 475 154
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	50 173 549	11 847 992
PRODUITS EXCEPTIONNELS			25 472 825	4 461 012
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			21 640 097	1 209 528
Produits exceptionnels sur opérations en capital			341 512	1 654
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 491 216	3 249 829
CHARGES EXCEPTIONNELLES			13 630 194	5 724 769
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			8 111 438	28 128
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			275 262	71 161
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			5 243 494	5 625 480
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 842 631	-1 263 757
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			5 362 356	
Impôts sur les bénéfices			20 307 839	785 286
TOTAL DES PRODUITS			321 224 358	284 573 422
TOTAL DES CHARGES			284 878 372	274 774 473
BENEFICE OU PERTE			36 345 986	9 798 949

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7	5.1.2. Tableau des amortissements	19
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	10	5.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations	19
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	11	5.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	20
3.1. IMMOBILISATIONS.....	11	5.3. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS	20
2.1. 11		5.4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES CLIENTS.....	21
3.1.1. Immobilisations incorporelles	11	5.5. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	21
3.1.2. Immobilisations corporelles	11	5.6. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	22
3.1.3. Immobilisations financières.....	12	5.7. CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES	22
3.2. EVALUATIONS DES STOCKS	12	5.8. CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE	23
3.2.1. Stocks de matières premières, produits finis	12	5.9. PRODUITS A RECEVOIR	23
3.2.2. En-cours sur affaires	13	5.10. COMPTES DE REGULARISATION.....	24
3.2.3. Dépréciation des stocks et en-cours	13	5.10.1. Charges constatées d'avance.....	24
3.3. CREANCES ET DETTES.....	14	5.10.2. Ecart de conversion	24
3.4. PROVISIONS REGLEMENTEES	15	6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	25
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15	6.1. CAPITAUX PROPRES	25
3.6. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	16	6.2. ETAT DES PROVISIONS	26
3.7. PROVISIONS POUR ENGAGEMENT DE RETRAITE ET MEDAILLE DU TRAVAIL	16	6.2.1. Provisions pour risques et charges.....	26
4. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	17	6.2.2. Provision pour dépréciation des immobilisations	27
4.1. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION	17	6.2.3. Provision amortissements dérogatoires.....	27
4.2. CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION	17	6.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	28
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	18	6.4. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	29
5.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	18	6.5. CHARGES A PAYER.....	29
5.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	18	6.6. COMPTES DE REGULARISATION	30
		6.6.1. Produits constatés d'avance.....	30
		6.6.2. Ecart de conversion	30
		6.7. DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES	30
		7. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	31
		7.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	31

7.2. AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION	32	8.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	37
7.3. TRANSFERTS DE CHARGES	32	8.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ...	37
7.4. REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	32	8.4. REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET DES MEMBRES DU COMITE DE SURVEILLANCE	38
7.5. RESULTAT FINANCIER.....	33	8.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS	38
7.6. RESULTAT EXCEPTIONNEL	34	8.5.1. Engagements donnés	38
7.7. IMPOT SUR LES BENEFICES	35	8.5.2. Engagements reçus	38
7.7.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité	35	8.5.3. Instruments financiers	39
7.7.2. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales ...	36	8.6. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	39
7.7.3. Fiscalité différée.....	36	8.6.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite	39
8. INFORMATIONS DIVERSES.....	37	8.6.2. Droit individuel à la formation.....	40
8.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE	37	8.7. IMPACT COVID 19.....	41

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Ventes : Dans le contexte de crise aéronautique décrit ci-dessus, Ratier-Figeac a été fortement touchée mais a réussi à en minimiser l'impact pour traverser ces temps difficiles. Plusieurs particularités expliquent cette relative performance :

1. L'importance des programmes militaires, en particulier C130 USAF (retrofit NP2000, rechanges 54H60) et A400M (Major Inspections). Cette activité a continué de progresser comme prévu et a pu assurer une charge de travail importante ainsi que des ventes à profitabilité intéressante. Globalement, au niveau de Propeller Systems, le rapport civil-militaire s'est inversé, passant de 60%-40% en 2019 à 40%-60% en 2021.
2. La reprise de l'activité des compagnies régionales, accélérant la demande en rechanges et réparations d'hélices 568F et 14SF. En effet les compagnies aériennes reprenant leur activité, les avions régionaux ont été préférés, et parmi eux, ceux de plus faible capacité : ATR42 et Dash8-100/200/300. Un nombre surprenant d'appareils auparavant mis en retraite ou simplement arrêtés ont été remis en service rapidement, mais nécessitaient une révision MI des hélices... que nous avons reçues à partir de l'automne 2021.
3. La hausse d'activité BtP avec Airbus Helicopters. Après plusieurs années de disette, l'activité d'AH avec Ratier a fortement remonté et les perspectives restent bonnes sur les deux prochaines années, notamment grâce à l'activité UpperStop, les remontées en cadences, la (re)constitution de stock de sécurité et la préparation de la transition de production vers l'usine AH de Hongrie.
4. La mise en place de l'APLD et la flexibilité du personnel nous a permis de maintenir nos effectifs et talents, autorisant ainsi une reprise de l'activité sans délai à la demande des clients dès le milieu de l'année.
5. La faible exposition sur les programmes Boeing et plateformes Long Range nous a permis de remonter au même rythme que les cadences Single Aisle d'Airbus

Globalement, les ventes sur l'année fiscale s'établissent à 260M€, soit 10M€ de plus que l'année précédente... qui avait bénéficié de 4 mois de forte activité avant le début de la crise Covid.

La charge moyenne mensuelle de travail par département en 2021 est indiquée dans le tableau ci-dessous (de janvier à décembre), montrant une croissance d'activité d'environ 8% vs 2020

Load M	2018	2019	2020	2020 v 2019	2021	2021 v 2020
F1	6 110	6 201	5 005	-19%	5 322	6%
F2	6 550	6 280	3 848	-39%	4 125	7%
F3	6 309	6 507	5 372	-17%	6 800	27%
F4	15 561	16 935	14 781	-13%	15 311	4%
F5	5 185	5 245	4 152	-21%	4 345	5%
F6	11 146	11 111	8 899	-20%	9 897	11%
F9	8 782	9 469	6 976	-26%	7 126	2%
Load RF	59 643	61 748	49 031	-21%	52 926	8%
Load RFM	10 386	10 526	7 037	-33%	6 764	-4%
Load RF+RFM	70 030	72 274	56 068	-22%	59 690	6%

tableau : charge mensuelle moyenne (hr/mo) par département ; et comparaison YoY (Jan-Dec)

Opérationnellement, les équipes ont su réagir rapidement et se refocaliser sur ce qui est important, maintenant l'indice de sécurité TRR à 0,2 et la qualité au niveau record de 18ppm. De gros efforts ont été faits pour contrer la grande variabilité de la demande et les difficultés d'approvisionnements, ce qui a permis de contenir la baisse d'OTD à 93%.

La rentabilité globale des lignes de produits a augmenté en 2021 pour se porter à 28,2% (vs 26,0 en 2020, Jan-Dec), montrant l'intérêt, au-delà du contrôle des coûts généraux, de la ligne hélice et de la ligne maintenance/réparation.

Investissements : L'année 2021 a été une année de préparation au rebond, et de gros investissements ont été effectués dans plusieurs domaines :

1. Recherche et Technologies :

- a. Après le programme HEART (2016-2021) et le lancement du COE Hélices en 2019, persuadés que les avions à hélices seront les premiers à démontrer et utiliser de nouvelles motorisations sobres consommant moins de kérosène (utilisant du SAF, de l'Hydrogène ou des moteurs électriques par exemple), nous maintenons le cap stratégique consistant à préparer les briques technologiques qui seront nécessaires aux futures familles d'hélices. Un nouveau programme ambitieux est lancé, prévoyant 13M€ de dépenses de mi-2021 à mi-2023, avec le soutien à 50% de la DGAC.
- b. Ratier-Figeac continue d'investir sur les autres lignes de produit, dont la technologie active pour les incepteurs (SSU actifs, manettes de gaz...) et prépare de nouvelles compétitions sur de nouvelles plateformes civiles et militaires.

2. Capex :

- a. Le plan Capex 2021 était ambitieux et a pu être même augmenté significativement en cours d'année à la suite des événements favorables au niveau du groupe. Au total, 14,3M\$ ont été dépensés de janvier à novembre, et 10,9M\$ de plus en décembre 2021, portant à 25,4M\$ les investissements Capex sur l'année calendaire... démontrant l'ambition de notre société et de notre groupe pour notre activité et nos clients. Au-delà des nouvelles machines et centres d'usinage modernes et efficaces, et de la transformation du F9 pour préparer les nouveaux procédés compatibles REACH, un programme majeur de réfection des toitures a été lancé et durera jusqu'à fin 2022. Ces investissements substantiels préparent Ratier-Figeac à des opérations plus efficaces, plus compétitives et plus respectueuses de l'environnement.
- b. L'entreprise va bénéficier de deux aides gouvernementales dans le cadre de France Relance, relatives aux dépenses de 2 projets, ARCF (Anodisation Reach Compatible – Figeac) et RUHR (Relocalisation Usinage Hélices Ratier), pour un total de 1 794 747€ dont les paiements seront échelonnés sur toute la durée des deux projets.

3. Développements : Pendant cette période troublée et incertaine, nous avons maintenu nos engagements et continué de progresser, au rythme de nos clients, sur tous nos programmes en développement ; qu'il s'agisse du RBPU pour Airbus Single Aisle, du frein PBU pour EPI/A400M, des équipements de cockpits pour Bombardier, Dassault Irkut ou Comac. Ainsi nous avons su démontrer notre capacité à accompagner nos clients, et à synchroniser le développement des produits avec leurs besoins. Seul bémol dans ce domaine : le décalage du programme de modification des vérins de

portes Single Aisle et la remise en question par Airbus du contenu de ces modifications, qui altèrent, a minima, le calendrier.

Autre

Au cours de l'année 2021, nous avons finalisé un accord avec APS, avec qui nous étions en litige devant la justice. Cet accord s'est traduit sur les comptes par un résultat exceptionnel à hauteur de 11,8M€.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Suite au conflit survenu au mois de février 2022 où la Russie a envahi l'Ukraine. Les Etats-Unis, l'Union Européenne, le Royaume-Uni, l'Australie ont mis en place des sanctions économiques fortes et immédiates envers la Russie. Les sanctions visent des individus, des sociétés ainsi que des banques russes. Le territoire aérien est interdit aux aéronefs russes ainsi qu'aux jets privés des oligarques russes.

Chez Ratier, plusieurs actions ont été menées :

- Blocage dans SAP pour les pays RUSSIE / BIELORUSSIE / UKRAINE pour stopper toute transaction de facturation et de livraison,
- Communication auprès du personnel de Ratier et des prestataires pour interdire les exportations et réexportations directes et indirectes de biens et de technologie, les importations de pièces d'aéronefs russes/biélorusses ou destinées à des compagnies aériennes russes/biélorusses, les déplacements vers la Russie.
- Pour l'activité réparation, revue des immatriculations des avions pour empêcher toute transaction indirecte vers la Russie ou Biélorussie.

Ratier travaille avec le client russe IRKUT. A ce jour, ce dernier étant en paiement d'avance, il n'y a peu d'impact dans les résultats de la société (situation au 28/02/22) :

• Stocks et en cours	: 3.702.882 €,
• Créances clients	: 734.248 €,
• Dépréciation créances	: - 730.451 €,
• Immobilisations (VCN)	: 161.372 €,
• Immobilisations en cours	: 312.255 €,
• Acomptes clients	: - 4.427.904 €

Solde (passif)	-247.598 €
----------------	------------

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du PCG en vigueur. Ces comptes annuels ont été établis en Euro selon le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues, pour cet exercice, n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Le traitement des immobilisations incorporelles est conforme à l'application du règlement en vigueur.

Les concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires comprennent les coûts d'acquisition des progiciels amortis linéairement entre 1 et 3 ans suivant la durée d'utilisation.

Les frais de Recherche et Développement sont passés en charge dans l'exercice où ils sont constatés. Cependant, certains frais de développement sont comptabilisés en stocks (se référer au § 3.2.2).

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les durées d'amortissements n'étant pas acceptées par les services fiscaux, un amortissement dérogatoire dit « de durée » est constaté. Il correspond à la différence entre l'amortissement de durée d'utilité et l'amortissement sur la durée fiscale.

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité	Durée fiscale
Constructions	40 ans	20 ans
Install. générales, agencements, aménagements	10 à 40 ans	10 ans
Install. techniques, matériels & outillages	3 à 20 ans	3 à 10 ans
Autres	4 à 12 ans	4 à 6 ans 2/3

3.1.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participations (actions) composant le capital de la filiale marocaine (RFM).

Ratier détient 100% du capital.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie données à des fournisseurs (locations...).

3.2. Evaluations des stocks

3.2.1. Stocks de matières premières, produits finis

Les stocks de matières premières, composants, produits intermédiaires et finis, travaux en-cours sont valorisés sur la base d'un coût standard annuel établi en fonction des derniers prix d'achats et des dernières gammes ou nomenclatures pour la fabrication interne, connus lors de l'établissement du budget et des prix de revient standards.

Des écarts entre les réalisations et les prix standards sont mesurés régulièrement et permettent de ramener les coûts standards au coût réel en fin de période.

Les achats extérieurs sont valorisés en coût d'acquisition comprenant des frais accessoires d'achat.

Les coûts de fabrication interne comprennent :

- Les coûts directement liés aux unités produites :
 - . Achats et sous-traitance,
 - . Main d'œuvre directe,

- Les charges directes et indirectes de production :
 - . Amortissements économiques,
 - . Matières consommables,
 - . Entretien des moyens de production,
 - . Frais généraux de production

3.2.2. En-cours sur affaires

Dans la majorité des cas, les coûts de développement des affaires sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat dans la période où ils sont encourus.

Les coûts d'études et de développement s'élèvent à 12.258.964 € pour l'exercice et sont détaillés de la façon suivante :

- Coûts des achats et sous-traitance : 3.473.358 €,
- Coûts de main d'œuvre : 8.554.017 €,
- Coûts des frais affectables : - 29.784 €,
- Coûts machines : 261.374 €

Les coûts de développement de certains contrats peuvent être comptabilisés en en-cours à la condition que ces coûts puissent être facturés avec certitude, il s'agit des coûts correspondants :

- à la quote-part des développements contractuellement facturables rapportés au total des coûts de développement,
- dans le cadre de contrat à quantité d'articles ferme, à la quote-part des coûts de développement couverts par la marge prévisionnelle du contrat ferme.

3.2.3. Dépréciation des stocks et en-cours

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir les risques de :

- non-utilisation de stocks : une revue détaillée a été effectuée de manière à analyser l'utilisation potentielle du stock en fonction des nouvelles perspectives de ventes,
- coûts de fabrication supérieurs au prix de vente (a) : après analyse par produit vendu et composant suivant la nature de l'activité à laquelle ils sont rattachés.

Depuis 2008, la totalité de l'en-cours est pris en compte dans le calcul. Antérieurement, l'en-cours était pris à hauteur du carnet de commandes. Par ailleurs, dans l'estimation, le prix de vente retenu tient compte des ventes rechange. Auparavant, le prix de vente était calculé uniquement sur les ventes OEM.

- (a) *Pour la partie des coûts de fabrication inscrits en travaux en-cours,
Pour les coûts non encore comptabilisés voir Provisions pour risques et charges.*

3.3. Créances et dettes

Les créances et dettes résultant d'opérations courantes (achats, ventes) sont comptabilisées lors de l'enregistrement de la facture au cours de change comptant officiel du dernier jour du mois précédent.

- Règlement des dettes et encaissement des créances :
L'écart entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et le montant encaissé ou payé en Euros (devises cédées ou achetées sur le marché) est enregistré en résultat d'exploitation (différences de change perte ou profit sur créances et dettes commerciales).

- Evaluation lors de la clôture :

En fin de période les créances et dettes en monnaies étrangères, exception faite de celles concernées par des opérations de couverture, sont évaluées au cours officiel retenu par l'administration fiscale, les pertes latentes sont inscrites au débit du compte "Ecart de conversion actif", les profits latents sont comptabilisés au crédit du compte "Ecart de conversion passif". Une provision pour risque est constituée pour compenser les pertes latentes.

- Incidence des couvertures :

Afin de réduire les risques de pertes liés à la variation du cours des devises, la Société est amenée à pratiquer une politique de couverture du risque de change.

Les positions bilancielle, créances et dettes, pour la devise sont converties au cours du contrat de couverture qui est affecté à chacune de ces positions.

- Changement de méthode comptable :

Le changement de méthode suivant a été effectué au 31 décembre 2017 suite au nouveau règlement ANC 2015-05 relatif à la comptabilisation des instruments financiers.

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, les pertes et gains de changes sont présentés en résultat d'exploitation (en autres produits pour les gains de change et autres charges pour les pertes de change) si l'opération est de nature commerciale.

Compte tenu que les pertes et gains de change de l'exercice antérieur n'étaient pas significatifs, il n'a pas été présenté de comptes pro forma.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent en dehors du point précédent.

Détail des pertes et gains de change :

Détail des pertes et gains de change	2021	2020
Gains de change sur créances et dettes commerciales	3 118 698	6 593 106
Pertes de change sur créances et dettes commerciales	4 049 685	12 114 187

3.4. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Elles sont établies en application des dispositions légales concernant les amortissements de certaines immobilisations.

3.5. Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus rendent probables et qui sont précises quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine ou bien le risque existe mais le montant est difficilement mesurable.

Elles comprennent notamment :

- des risques de pertes à terminaison pour les commandes en carnet dont les dépenses correspondantes ne figurent pas encore dans les en-cours et pour lesquelles le prix de revient prévisionnel est supérieur au prix de vente,
- des risques techniques identifiés sur produits livrés,
- des risques financiers (pertes de change),
- des litiges avec des tiers,
- des coûts de garantie.

3.6. Provisions pour dépréciation des actifs circulants

Ces provisions sont constituées pour constater la dépréciation de la valeur d'un élément d'actif résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Elles concernent notamment le poste créances Clients qui fait l'objet d'un examen détaillé au cas par cas en fin de période.

A compter de l'exercice 2020, la provision créance douteuses est communiquée tous les trimestres par le groupe, elle est calculée statistiquement en fonction de la nature du client ou bien du secteur d'activité.

Pour les dépréciations de stocks, la provision est basée sur un besoin futur à 3 ans contrairement aux années précédentes où le besoin comparé au niveau de stocks était de 2 ans. Ce changement permet de tenir compte de la crise sanitaire qui a décalé les besoins.

3.7. Provisions pour engagement de retraite et médaille du travail

Les engagements de retraite ne font pas l'objet de provisions mais sont mentionnés en engagements hors bilan.

L'entreprise RATIER-FIGEAC a provisionné dans ses comptes au 30 Novembre 2021 un engagement en matière de médailles du travail, pour un montant de 608 917 €.

Le montant de l'engagement a été déterminé selon les règles légales soit après 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans de service. On entend par service l'ensemble des années de vie professionnelle (sans limite aux nombres d'employeurs précédents). Lors de la remise de chacune de ces médailles, les récipiendaires, inscrits à l'effectif, se voient verser une gratification.

4. Dérogations aux principes généraux

4.1. Changement de méthode d'évaluation

Chaque année, la provision pour dépréciation des excess et osbolète tenait compte de 2 ans de besoins futurs. En 2020, en période de COVID-19, sur instruction du groupe portant sur certains articles comme l'A320, la provision portait sur des besoins futurs de 3 ans. En 2021, le calcul est redevenu à la normale. A ce stade, il est difficile de mesurer l'écart, notre base de calcul n'a pas été conçue pour faire apparaître les deux hypothèses.

4.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

5.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

5.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Immobilisations	Au 30/11/2020	Acquisitions	Mises en service	Cessions	Au 30/11/2021
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles	3 500 947		372 807		3 873 753
Total 1 Immobilisations incorporelles	3 500 947		372 807		3 873 753
Terrains	1 458 578				1 458 578
Constructions sur sol propre	12 618 361		2 426 105		15 044 466
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	21 992 611		3 963 645		25 956 256
Installations générales et agencements	517 725				517 725
Installations techniques, matériels et outillages	115 125 495		6 443 977	823 121	120 746 351
Matériel de transport	6 522				6 522
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 472 863		226 005	756	1 698 112
Emballages récupérables et divers	139 642		6 570		146 212
Total 2 Immobilisations corporelles	153 331 797		13 066 303	823 877	165 574 223
Immobilisations en cours (b)	9 205 531	14 085 370	-13 439 109		9 851 792
Total 3 Immobilisations Encours	9 205 531	14 085 370	-13 439 109		9 851 792
Acomptes					
TOTAL	166 038 275	14 085 370	0	823 877	179 299 768

(b) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de mises en service réalisées par la société.

5.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Amortissements	Au 30/11/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/11/2021
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles	2 581 556	286 408		2 867 964
Total 1	2 581 556	286 408		2 867 964
Terrains	544 414	7 950		552 365
Constructions	16 412 899	1 346 980		17 759 879
Installations générales et agencements	1 704 235	69 564	756	1 773 044
Installations techniques, matériels et outillages	80 847 200	5 060 999	547 859	85 360 339
Matériel de transport	6 522			6 522
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers	97 210	14 814		112 024
Total 2	99 612 480	6 500 308	548 615	105 564 173
TOTAL	102 194 036	6 786 716	548 615	108 432 136

5.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Compte tenu de l'arrêt du programme de l'A380, la valeur comptable nette des immobilisations a fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 19 420 euros.

5.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Immobilisations financières	Valeur Brute au 30/11/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 30/11/2021	Provision	Valeur Nette au 30/11/2021
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	12 218 619			12 218 619		12 218 619
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	22 949		13 330	9 619		9 619
TOTAL	12 241 568			12 228 238		12 228 238

5.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Stocks et en-cours (valeurs brutes)	Solde au 30/11/2020	Solde au 30/11/2021
Matières premières	29 126 020	29 128 780
Marchandises		
Produits finis	23 900 692	25 931 522
En-cours de production de biens	39 214 903	37 997 826
En-cours de production de services	37 366 574	36 793 209
TOTAL	127 851 632	129 851 336

5.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances clients

Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	Solde au 30/11/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 30/11/2021
- stocks et en-cours	15 078 618	14 749 181	12 534 331	17 293 468
- créances clients	9 316 523	1 011 352	8 626 496	1 701 379
TOTAL	24 395 141	15 760 533	21 160 827	18 994 847

5.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 196 745 024 € en valeur brute au 30/11/2021 et elles se décomposent comme suit :

Créances par échéances	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	865 978	865 978	
Créances rattachées à des participations	856 359	856 359	
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 619	9 619	
ACTIF CIRCULANT :	195 879 046	195 879 046	
Clients	44 667 602	44 667 602	
Clients douteux	1 701 379	1 701 379	
Personnel et comptes rattachés	40 862	40 862	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	4 953 030	4 953 030	
Groupe et associés	143 992 775	143 992 775	
Débiteurs divers	81 054	81 054	
Charges constatées d'avance	442 344	442 344	
TOTAL	196 745 024	196 745 024	
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

5.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/11/2021	Net 30/11/2020
Créances clients et comptes rattachés	46 368 981	1 701 379	44 667 602	43 782 492
Autres créances	149 067 721		149 067 721	135 740 592
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	195 436 702	1 701 379	193 735 323	179 523 084

5.7. Créances sur les entreprises liées

Créances sur entreprises liées	2021	2020
Clients sociétés Groupe	9 924 285	8 821 471
Clients sociétés Filiale - RFM	1 799 124	1 936 477
Clients, sociétés affiliées effets à recevoir	0	0
Créances Dividendes RFM	856 359	856 359
Placements compte EUROS *	116 500 000	109 000 000
Placements compte DOLLARS *	27 492 775	17 272 369
TOTAL	156 572 543	137 886 676

* Suivant convention de placement Groupe Euro et Dollars

5.8. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/11/2021	Au 30/11/2020
Effets de commerce	0	0
TOTAL	0	0

5.9. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/11/2021	Au 30/11/2020
Clients – Factures à établir	365 370	177 547
Produit à recevoir : aide à la formation	122 853	200 913
Produits à recevoir : crédit impôt famille	52 075	25 422
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	- 125 322	30 010
Produits à recevoir : subvention R&D et investissements	326 771	1 036 279
Autres débiteurs divers	85	0
TOTAL	741 834	1 470 171

5.10. Comptes de régularisation

5.10.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 442 344 € et concernent principalement des contrats de locations immobilières, de logiciels, de matériels de bureau et informatique, d'entretien d'installation et de matériel de production, d'assurances et d'honoraires...

Chiffres exprimés en euros	Au 30/11/2021	Au 30/11/2020
Charges d'exploitation	442 344	196 313
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	442 344	196 313

5.10.2. Ecart de conversion

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances	0	Diminution des dettes	0
Augmentation des dettes	0	Augmentation des créances	0
TOTAL	0	TOTAL	0

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

6.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2020 :

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître un résultat de 9 798 949 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Affectation au poste « Autres Réserves » qui s'élève à 204 533 050 €.

Variation de la situation nette :

Variation de situation nette	Capital social	Réserves, report à nouveau et résultat	Subventions d'investissement	Provisions réglementées	Total des capitaux propres
Au 30/11/2020	7 777 500	221 721 089	859 272	30 311 302	260 669 163
Acomptes s/ dividendes prioritaires		-25 000 000			-25 000 000
Résultat exercice : 30/11/2021		36 345 986			36 345 986
Variation Capital					
Variation des réserves					
Variation des subventions investissements			1 619 707		1 619 707
Variation des provisions réglementées				1 802 278	1 802 278
TOTAL	7 777 500	233 067 075	2 478 979	32 113 580	275 437 134

Le capital social se décompose au 30/11/2021 de 509.999 actions détenues par la Société TANNER HOLDINGS SAS et 1 action détenue par la Société WINCHESTER HOLDINGS SAS.

6.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

6.2.1. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques	Au 30/11/2020	Dotations exploit.	Reprises exploit.	Au 30/11/2021	Reprises affectées à des dépenses
Provisions pour litige prud'homal					
Provisions pour garantie Clients	1 615 000	1 291 000	1 615 000	1 291 000	1 615 000
Provisions pour pertes de change					
TOTAL	1 615 000	1 291 000	1 615 000	1 291 000	1 615 000
Autres provisions pour risques et charges :	14 512 956	8 355 708	2 905 847	19 962 818	450 038
- Pertes à terminaisons	15 000	1 173 000	15 000	1 173 000	0
-Litiges commerciaux/sociaux	4 205 508	7 121 431	2 812 704	8 514 235	1 059 378
-Redressement Urssaf	93 000	0	0	93 000	0
-Contrôle fiscal	1 556 560	0	0	1 556 560	0
-Autres garantie (Rétrofit pales A400M)	59 126	1 980	0	61 106	0
-Autres garantie (rétrofits à venir (véris A350+SSUA320/A330)	7 956 000	0	0	7 956 000	0
-Médailles du travail (c)	549 620	59 297	0	608 917	0
-Restructuring départs salariés	28 143	0	28 143	0	28 143
-Pénalités contrôle douanes	50 000	0	50 000	0	3 000
TOTAL	14 512 956	8 355 708	2 905 847	19 962 818	1 090 521
Dotations/reprises exploitations		9 646 708	4 470 847		
Dotations/reprises financières					
Dotations/reprises exceptionnelles		0	50 000		

(c) Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision des médailles du travail sont les suivantes :

Hypothèses : médailles du travail	Non cadres	cadres
Age d'entrée dans la vie active	20 ans	24 ans
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Taux de rotation du personnel	2,00 %	2,00 %
Taux d'actualisation financière	0,75 %	0,75 %
Taux de mortalité	Non pris en compte	Non pris en compte

6.2.2. Provision pour dépréciation des immobilisations

Provisions dépréciation des immobilisations	Au 30/11/2020	Dotations	Reprises	Au 30/11/2021
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	31 832		12 412	19 420
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	31 832		12 412	19 420

6.2.3. Provision amortissements dérogatoires

Amortissements dérogatoires	Au 30/11/2020	Dotations	Reprises	Au 30/11/2021
Amortissements dérogatoires	30 311 303	5 243 494	3 441 216	32 113 581
TOTAL	30 311 303	5 243 494	3 441 216	32 113 581

6.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	4 778	4 778		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (d)	13 248 464	373 061	1 897 849	10 977 554
Fournisseurs et comptes rattachés	27 046 073	27 046 073		
Personnel et comptes rattachés	16 049 387	16 049 387		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 604 648	7 604 648		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	10 620 653	10 620 653		
Taxe sur la valeur ajoutée	699 155	699 155		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	694 427	694 427		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 834 793	6 834 793		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 131 988	2 131 988		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	17 006 123	17 006 123		
TOTAL	101 940 488	89 065 085	1 897 849	10 977 554
Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 357			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	159 257			

(d) Les dettes financières comprennent les soldes des avances de l'Etat ou d'organismes parapublics dans le cadre de développement et industrialisation de nouveaux produits, remboursables en cas de succès.

Au montant d'origine, sont déduits les remboursements effectués suivant les dispositions prévues aux différents contrats, lesquels prévoient le plus souvent le versement d'un pourcentage sur le chiffre d'affaires des produits correspondants dont une partie représente le loyer de l'argent et l'incidence de l'inflation et l'autre partie constitue le remboursement proprement dit du capital. La première partie est imputée en charges financières, la deuxième diminue la dette.

Plus précisément, elles financent des projets de recherches et de développement (THSA A380, mini-manches et amortisseurs A350, cockpit COMAC, THSA Boeing 777X).

Le montant des remboursements est calculé en fonction du chiffre d'affaires réalisé dans la période et se compose à la fois d'un remboursement en principal et d'intérêts avec une période de remboursement et un montant limité.

Il n'est pas calculé d'intérêts courus sur la période du fait de :

- l'incertitude quant au montant des intérêts à rembourser,
- leur paiement éventuel étant la contrepartie d'encaissements des ventes correspondantes.

6.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Au 30/11/2021	Au 30/11/2020
Dettes fournisseurs	14 747 820	14 004 519
Dettes fournisseurs immobilisations	6 834 793	4 669 948
Fournisseurs factures non parvenues	12 298 252	11 967 944
TOTAL	33 880 866	30 642 411

6.5. Charges à payer

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		
Dépôt de garantie reçu		0
EMPRUNTS ET DETTES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
Intérêts courus à payer	4 777	4 256
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		
Intérêts courus à payer	34 207	31 157
FOURNISSEURS		
Fournisseurs factures non parvenues	16 859 037	12 968 340
AUTRES DETTES		
Avoirs à établir – retours	985 149	483 952
Clients avoirs à établir sur services et prix	220 772	185 710
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
Personnel et comptes rattachés	15 929 225	8 101 735
Sécurité sociale et organismes sociaux	3 837 154	3 844 943
Etat et collectivités		0
DETTES SUR IMMOBILISATIONS		
Fournisseurs d'immobilisations (dont titres de participation non libérés RFM)	888 950	2 361 668
DETTES	38 759 280	27 981 761

6.6. Comptes de régularisation

6.6.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Produits constatés d'avance	Au 30/11/2021	Au 30/11/2020
Produits d'exploitation	17 006 123	35 557 130
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	17 006 123	35 557 130

6.6.2. Ecart de conversion

NEANT

6.7. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les dettes sur des entreprises liées correspondent à :

Détail	Au 30/11/2021	Au 30/11/2020
Fournisseurs, sociétés Groupe	2 257 471	3 216 354
Fournisseurs, société affiliée : RFM	1 933 952	2 028 958
Versement à effectuer des Titres de participation RFM	0	2 162 844
TOTAL	4 191 423	7 408 156

7. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

7.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Chiffre d'affaires	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	73 938 786	138 715 311	212 654 098	209 438 321
Production vendue de services	17 613 248	30 176 155	47 789 403	43 455 310
Chiffre d'affaires	91 552 034	168 891 466	260 443 500	252 893 631
%	35,15 %	64,85 %	100,00 %	

Particularité du contrat MCO :

Application du Contrat de Maintenance en Condition Opérationnelle à l'heure de vol, (MCO), signé avec l'Etat pour une durée de 5 ans, prévoyant la fourniture de diverses prestations.

La comptabilisation des opérations liées à ce contrat est effectuée suivant la méthode à l'avancement des travaux.

Le chiffre d'affaires résulte de la comptabilisation des produits contractuels (factures clients) régularisés à la baisse ou à la hausse afin de tenir compte des charges ayant concouru à l'exécution du contrat à la date d'arrêté et de la marge prévisionnelle de ce contrat.

7.2. Autres charges et produits d'exploitation

Autres charges d'exploitation	Au 30/11/2021	Au 30/11/2020
Autres charges d'exploitation	7 128 984	14 138 589
TOTAL	7 128 984	14 138 589

Dans les charges d'exploitation, il a été comptabilisé 8 hélices (32 pales) au titre de 2021 correspondant aux royalties dues à Propeller System pour 1.288.000 \$ pour leur quote-part de frais de recherches et de développement au programme A400M.

Autres produits d'exploitation	Au 30/11/2021	Au 30/11/2020
Production stockée	240 386	-4 456 758
Production immobilisée	1 131 806	1 070 541
Subvention d'exploitation	1 141 225	790 029
Autres produits	7 123 426	12 123 297
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	25 644 526	17 542 078
TOTAL	35 281 368	27 069 187

7.3. Transferts de charges

Transferts de charges	Au 30/11/2021	Au 30/11/2020
Remboursement assurances dommages	440	0
TOTAL	440	0

7.4. Rémunération du Commissaire aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes suivant Code du Commerce art. R 123-198 et R 233-14 modifiés s'élèvent au 30 novembre 2020 à 100.322 € hors taxe correspondant au contrôle légal des comptes.

7.5. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -132 524 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS	26 664	149 592
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	26 664	82 564
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		67 028
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	159 188	1 624 746
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	49 914	105 867
Différences négatives de change	109 274	1 518 879
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-132 524	-1 475 154

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Sociétés concernées	Dividendes reçus
NEANT	NEANT

Produits et charges financiers concernant les entreprises liées	Au 30/11/2021	Au 30/11/2020
Produits financiers placements Groupe Euro et Dollars	20 620	45 142
Charges financières placements Groupe Euro et Dollars	0	0

7.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 11 842 631 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 472 825	4 461 012
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (d)	21 640 097	1 209 528
Produits exceptionnels sur opérations en capital (e)	341 512	1 654
Reprises sur provisions et transferts de charges (f)	3 491 216	3 249 829
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 630 194	5 724 769
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (g)	8 111 438	28 128
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (e)	275 262	71 161
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions : amortissements dérogatoires (f)	5 243 494	5 625 480
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 842 631	-1 263 757

(d) Solde produits constatés d'avance APS (accord conclu en juin 2021)

(e) produits de cessions/valeurs comptables nettes d'éléments d'actifs cédés, reprises subventions investissements groupe froid 68 K€,

(f) dotations/reprises amortissements dérogatoires, reprise provision contrôle douanes 50 K€,

(g) Créances irrécouvrables APS (accord conclu en juin 2021).

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles	622 193	273 586	271 904	- 1 682
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles	201 684	1 676	0	-1 676
TOTAL	823 877	275 262	271 904	-3 358

7.7. Impôt sur les bénéfices

A compter du 1^o décembre 2020, la société RATIER FIGEAC est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère : la société SAS TANNER HOLDINGS (Avenue Ratier 46100 FIGEAC - RCS : 852 782 358).

7.7.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	50 173 549	16 148 198	34 025 351
Résultat exceptionnel	11 842 631	4 159 641	7 682 990
Participation des salariés	5 362 356	0	5 362 356
TOTAL	67 378 537	20 307 839	47 070 697

La société a opté pour le dispositif annuel de crédit impôt recherche.

Cette option, qui résulte du dépôt d'une déclaration spéciale avec la déclaration des résultats et concernant le seul Crédit Impôt Recherche au titre des charges 2020, s'est traduite par une diminution de la charge et du paiement de l'impôt des sociétés au 30/11/21 pour un montant de 1.385.352 €.

Un ajustement du crédit impôt famille 2020/2021 estimé de l'exercice précédent représente un produit de 26.653 €.

7.7.2. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2021
Résultat de l'exercice	36 345 986
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	5 243 494
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	-3 441 216
Impôt différé résultant de l'écart de provisions règlementées entre les dotations et les reprises (32,02%)	577 089
Résultat net corrigé	38 725 353

7.7.3. Fiscalité différée

Elle s'analyse comme suit (avec un impôt sur les sociétés 31 % majoré d'une contribution sociale de 3,3% soit 32,02%).

A la clôture de l'exercice	Base	Impôt
IMPOT LATENT A PAYER SUR :		
Provisions réglementées :	32 113 581	10 282 769
Autres : subventions d'investissements	859 272	793 769
IMPOT PAYE D'AVANCE		
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges (sauf différences permanentes) :		
Provision pour indemnité de départ à la retraite		
Participation	0	0
Contribution sociale de solidarité	350 304	112 167
Congés payés	3 643 471	1 166 639
Provision dépréciation des créances Clients	1 011 352	323 835
Autres provisions pour risques	17 499 261	5 603 263
TOTAL	55 477 241	17 763 812

8. INFORMATIONS DIVERSES

8.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2021	2021	2020
PERSONNEL SALARIE		
Cadres	316	324
Agents de maîtrise, Techniciens et employés	46	49
Ouvriers	202	211
	644	663
	1 207	1 247
PERSONNEL MIS A DISPOSITION (intérimaires)	17	24
TOTAL	1 224	1 271

8.2. Identité de la société mère consolidante

La SAS RATIER-FIGEAC, conformément aux articles L 233-17 et R 233-15 du Code du Commerce, est exemptée d'établir et de publier des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. Ses comptes sont inclus dans la consolidation de la Société :

HAMILTON SUNDSTRAND / UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION
One Financial Plaza
Hartford
CONNECTICUT 06103 - USA -

8.3. Liste des filiales et des participations

Entité		Capitale social	Réserves	Report à nouveau	Quote part du capital détenu	Résultat 2020	VNC titres détenus	Valeur brut titres détenus	Chiffre d'affaire 2020	Dividende 2020
RATIER FIGEAC MAROC (RFM SARL) Zone Aéroport de l'Aéroport Mohammed V 27000 NOUACEUR-CASABLANCA MAROC	EURO	11 502 343	813 665	1 252 103	100%	-505 171.84	11 502 343	11 502 343	25 850 698	0
	MAD	121 305 000	8 581 000	13 204 823		-5 327 598.82	121 305 000	121 305 000	272 624 357	0

La filiale RFM Sarlau, conformément aux articles L 233-17 et R 233-15 du Code du Commerce, sera exemptée d'établir et de publier des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. Ses comptes seront inclus dans la consolidation de la société :

HAMILTON SUNDSTRAND / UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION

One Financial Plaza

Hartford

CONNECTICUT 06103 - USA -

8.4. Rémunération des dirigeants et des membres du Comité de Surveillance

Aucune rémunération des dirigeants et des membres du Comité de Surveillance n'a été mentionnée car cela reviendrait, indirectement, à faire état d'une rémunération individuelle.

8.5. Engagements financiers

8.5.1. Engagements donnés

Engagements donnés	2021
Engagement en matière de pension complément de retraite et indemnités assimilés (voir point 8.6.1)	13 741 000
Garanties douanières	424 000
Garantie convention d'aide Adour Garonne	651 440
Garantie Installations classées pour l'environnement	358 647
Garantie solidaire sur locations « Les Noyers »	26 000
	15 201 087

8.5.2. Engagements reçus

Engagements reçus	2021
Garantie BNP – engagement maison mère RAYTHEON TECHNOLOGIES	7 500 000
	7 500 000

8.5.3. Instruments financiers

Au 30 novembre 2020, la société dispose d'instruments financiers destinés à couvrir les risques de change en dollars. Les instruments de couverture utilisés sont des couvertures à terme ferme pour un montant nominal de :

- Ventes à terme : 445.227.000 \$,
- Achats à terme : 87.427.000 \$.

8.6. Engagements sur le personnel

8.6.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les engagements en matière de retraites et d'indemnité de fin de carrière sont calculés d'après la méthode dite du prorata des droits au terme. Les montants ci-dessous correspondent aux engagements, sous déduction des fonds versés à un organisme extérieur.

En fonction des usages actuels en vigueur, le calcul est effectué en tenant compte des départs à 62 ans.

Les hypothèses ayant servi au calcul du montant de l'engagement sont :

	Retraites Cadres	Indemnités fin de carrière
Taux 2021	1,00 %	1,00 %
Taux de rendement des fonds	1,00 %	1,00 %
Taux annuel de progression salariale	2,50 %	2,75 %
Taux annuel d'inflation attendu sur le long terme	1,25 %	
Table de mortalité	TV/TD	

Suite à la mise à jour de la recommandation 2013-02 de l'ANC relative aux choix des règles d'évaluation et des engagements de retraite en introduisant un nouveau choix de méthode (FRC 1/22 inf. 2) :

- * relatif à la période de répartition des droits à prestations (donc à l'étalement des engagements retraite),
- * pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Dans le cadre de ces régimes, les sociétés, qu'elles appliquent la méthode 1 ou la méthode 2 de la recommandation, ont désormais le choix entre :

- * option 1 : continuer à appliquer la méthode actuellement retenue en pratique et consistant à répartir les droits sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié,
- * option 2 : ou adopter une nouvelle méthode, conduisant à étaler l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

La société Ratier-Figeac a choisi l'option 1 en continuant comme les années précédentes à répartir les droits sur l'emploi de la période du salarié.

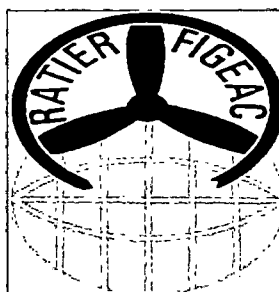
8.6.2. Droit individuel à la formation

Suite à la réforme de la formation au 01/01/2015, les compteurs CPF (anciennement DIF) ne sont plus gérés par l'entreprise mais par la caisse des dépôts et consignations.

8.7. IMPACT COVID 19

L'entreprise a eu recours au chômage partiel du 1^{er} décembre 2020 jusqu'au 31 août 2021.
Le montant de l'Activité Partielle Longue Durée financé s'élève à 810.789 €.

D'autres part, des coûts à hauteur 100.051 € ont été engendrés correspondant aux nettoyages des locaux, à l'achat de masques de protection, des cloisons de séparation et de solutions hydroalcooliques.



RATIER FIGEAC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 novembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 novembre 2021)

Aux associés
RATIER FIGEAC
La Barthe - Route de Cahors
46101 FIGEAC CEDEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RATIER FIGEAC relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} décembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Immeuble Le Sully 1, place Occitane, B.P. 28036 31080 Toulouse Cedex 06
Téléphone: +33 (0)5 62 27 57 57, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans la note 3.5 « provisions pour risques et charges » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

RATIER FIGEAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2021 - Page 4

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 15 avril 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Magali Hattou
Associée

RATIER FIGEAC

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 30 novembre 2021)**



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2021)

Aux Associés
RATIER FIGEAC
La Barthe - Route de Cahors
46101 FIGEAC CEDEX

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Toulouse, le 15 avril 2022,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Magali Hattou
Associée

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Immeuble Le Sully 1, place Occitane, B.P. 28036 31080 Toulouse Cedex 06
Téléphone: +33 (0)5 62 27 57 57, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après :
RATIER-FIGEAC SAS (RCS CAHORS, 309954006)
Avenue Ratier 46100 Figeac

Représentée

[] par son représentant légal (Qualité et identité) : Président, Jean-François CHANUT

[x] par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) : *Aude MALFAZ, juriste*

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

Nom : MALFAZ.....

Prénom : Aude.....

Adresse ou dénomination : Avenue Ratier, BP n°2, 46100 FIGEAC
Adresse du siège : *identique à l'adresse ci-dessus*.....

Numéro unique d'identification (Siren) : 309 954 006.....

Date : *22/08/2022*

Signature :



RATIER-FIGEAC SAS

PROCES VERBAL DE LA CONSULTATION ECRITES DES ACTIONNAIRES DU 8 AOUT 2022



Monsieur Jean-François CHANUT agissant en qualité de Président de la société Ratier-Figeac SAS (la « Société »), sus-désignée a établi le présent procès-verbal constatant le résultat de la consultation écrite adressée le 25 juillet 2022 à chaque associé et portant sur les points suivants :

1. Approbation des comptes et approbations du Rapport de Gestion établi par le Président de la S.A.S ainsi que du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice du 1er décembre 2020 au 30 Novembre 2021.
2. Affectation du résultat.
3. Approbation du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions de l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce.
4. Pouvoirs pour les formalités.

Le Commissaire aux Comptes a été dûment préalablement avisé de cette consultation.

Les documents suivants ont été adressés aux actionnaires :

- le rapport de Gestion et les observations du Comité de Surveillance le cas échéant,
- les Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes,
- le Compte de Résultat, le Bilan et l'Annexe de l'exercice clos le 30 novembre 2021,
- un bulletin de vote comportant le texte des résolutions soumises au vote.

Tous les actionnaires ont adressé leur bulletin de vote au siège social dans le délai fixé par la lettre de consultation à savoir : Winchester Holdings SAS et Tanner Holdings SAS.

En conséquence, lesdits actionnaires qui réunissent la totalité des actions ont pu valablement exprimer leur vote. Les bulletins de vote sont et demeureront annexés au présent procès-verbal.

Mr. Jean-François CHANUT acting as Chairman of the company Ratier-Figeac SAS (the "Company"), above-named, has drawn up these minutes recording the result of the written consultation sent on July 25, 2022 to each partner and covering the following points:

1. *Approval of the accounts and approval of the Annual Report of the President of the company and of the Statutory Auditors' Report for the fiscal year from December 1st, 2020 to November 30, 2021.*
2. *Allocation of income.*
3. *Approval of this report of the Statutory Auditors' Special Report on the agreements as prescribed by the Article L 227-10 and following Articles of the Commercial Code.*
4. *Powers for formalities.*

The Statutory Auditor has been duly notified in advance of this consultation.

The following documents have been sent to shareholders:

- the Management report and the observations of the Supervisory Committee if applicable,
- the General and Special Reports of the Statutory Auditors,
- the Income Statement, Balance Sheet and Appendix for the year ended November 30, 2020,
- a ballot paper containing the text of the resolutions submitted to the vote

All shareholders sent their ballot to the registered office within the deadline set by the consultation letter, namely: Winchester Holdings SAS and Tanner Holdings SAS.

Consequently, the said shareholders who hold all the shares were able to validly cast their vote.

The ballot papers are and will remain attached to these minutes.

Adopté à l'unanimité.
Adopted unanimously.

PREMIERE RESOLUTION / FIRST RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir lu le rapport du Président de la SAS, du Comité de Surveillance et du Rapport Général des Commissaires aux comptes sur l'exercice du 1er Décembre 2020 au 30 Novembre 2021,

- approuve les conclusions de ces rapports ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés.
- prend acte, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, s'élèvent à un montant global de **130 351 €** et qui ont donné lieu à une imposition de **41 738€**.

Having reviewed the report of the President, the Supervisory Committee report (in any) and the Statutory Auditors' report for the fiscal year ending on November 30th, 2021 the Shareholders:

- approve the conclusions of these reports as well as the balance sheet and accounts of the said fiscal year as they have been submitted.
- Take note of the expenditures and expenses as prescribed by Article 39-5 of the Code Général des Impôts, amounting to 130.351€.

Adopté à l'unanimité
Adopted unanimously.

DEUXIEME RESOLUTION / SECOND RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Président décide d'affecter le résultat de l'exercice, de la manière suivante:

Bénéfice de l'exercice	36 345 985,88€
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	0 €
Pour former un bénéfice distribuable de	36 345 985,88€
A titre de dividendes aux actionnaires, un montant de	25 000 000€
Le solde de	11 345 985,88€
Sera affecté au poste de réserves libres	204 533 049,95€
Qui s'élèvera à	215 879 035,83€

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **275 437 134,55€**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts et de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2006, nous vous rappelons que les distributions afférentes aux 3 exercices précédents ont donné lieu au versement d'un dividende de :

Exercice clos le 30.11.18 : Pas de distribution de dividende.

Exercice clos le 30.11.19 : Pas de distribution de dividende.

Exercice clos le 30.11.20 : Pas de distribution de dividende.

Exercice clos le 30.11.21 : **25 000 000€** n'ouvrant pas droit à l'abattement de 40% au bénéfice d'associés personnes physiques.

Based on the proposal of the President, the shareholders decide to allocate the income of the fiscal years as follows:

PROFIT:	36 345 985,88€
<i>To which must be added:</i>	
<i>The prior Balance brought forward</i>	0€
<i>In order to have a distributable profit of</i>	36 345 985,88€
<i>As a dividend for the shareholders</i>	25 000 000€
<i>The balance</i>	11 345 985,88€
<i>Which the Board proposes to affect to a "free reserve" which reaches</i>	215 879 035,83€

*Taking into account such allocation, the shareholders' equity of the Company amounted to **275 437 134,55€**.*

According to the provisions of Article 243 bis of the Code Général des Impôts and subject to provisions of Article 76 of the Loi Fiscale for the year 2006, you are reminded that the dividends that have been paid out in connection with the previous three fiscal years were:

Fiscal year closed on November 30, 2020: € 0 with 0 € eligible to a 40% tax relief for the associates (natural persons), and € 0 not eligible to the said tax relief.

Fiscal year closed on November 30, 2019: € 0 with 0€ eligible to a 40% tax relief for the associates (natural persons), and €0 not eligible to the said tax relief.

Fiscal year closed on November 30, 2018: 0 with 0€ eligible to a 40% tax relief for the associates (natural persons), and €0 not eligible to the said tax relief.

**Adopté à l'unanimité.
Adopted unanimously.**

TROISIEME RESOLUTION / THIRD RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir lu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions de l'article L227-10 et suivants du Code de Commerce, approuve le dit rapport.

After reading the Statutory Auditors special report on the agreements prescribed by the Article L227-10 and following Articles of the Code du Commerce, the Shareholders Meeting approves the said report.

**Adopté à l'unanimité.
Adopted unanimously.**

QUATRIEME RESOLUTION / FOURTH RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour :

- Effectuer tous dépôts et publicités partout où besoin sera.
- Signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.

The Shareholders Meeting grants all powers to the bearer of copies of, or extracts from, the minutes of this meeting for the purpose of carrying out all registrations and publicity formalities as may be required.

**Adopté à l'unanimité.
Adopted unanimously**

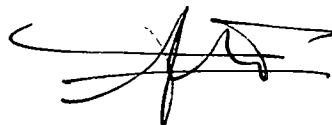
* * * * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par le Président, conformément à l'article 24 des statuts de la Société.

From all that above, these minutes have been drawn up by the Chairman, in accordance with Article 24 of the Company's Articles of Association.

* * * * *

**Jean-François CHANUT
PRESIDENT**



ANNEXES :

Bulletins de vote des actionnaires / shareholders ballots

RATIER-FIGEAC
PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION
DU COMITE DE SURVEILLANCE DU 22 JUILLET 2022



Monsieur Michel FERÉY agissant en qualité de président du Comité de Surveillance de la société Ratier-Figeac, a établi le présent procès-verbal constatant le résultat de la consultation écrite adressée le 2 juin 2021 à chaque membre du Comité de Surveillance ainsi qu'aux membres du Comité Social et Economique et portant sur les points suivants :

1. *Approbation du procès-verbal du Comité de Surveillance du 21 juin 2021;*
2. *Observations du Comité de Surveillance sur les termes du rapport de gestion du Président ;*
3. *Préparation du Rapport du Comité de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire ;*
4. *Renouvellement du mandat du Président du Comité de Surveillance ;*
5. *Pouvoirs pour les formalités.*

Les documents suivants ont été adressés aux membres du Comité de Surveillance :

- *le rapport du Président pour l'exercice écoulé;*
- *les rapports des Commissaires aux Comptes;*
- *le procès-verbal du comité de surveillance du 21 juillet 2021.*

Un (1) membre du Comité de Surveillance sur six (6) a adressé son bulletin de vote au siège social dans le délai fixé par la lettre de consultation. Le bulletin de vote est et demeura annexé au présent procès-verbal.

Trois (3) membres du Comité de Surveillance sur cinq (6) sont présents à la présente réunion du comité de surveillance.

1. *Approbation du procès-verbal du Comité de Surveillance du 21 juin 2021*

Le procès-verbal du Comité de Surveillance du 21 juin 2021 est soumis à l'approbation des Membres du Comité de Surveillance.

Le procès-verbal du 21 juin 2021 est approuvé à l'unanimité des Membres du Comité.

2. *Observations du Comité de Surveillance sur les termes du rapport de gestion du Président*

Après vérifications et contrôles, le Comité de Surveillance n'a pas d'observations particulières sur le rapport de gestion présenté par le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Membres du Comité.

3. Préparation du Rapport du Comité de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Comité de Surveillance n'ayant pas formulé d'observations sur le rapport de gestion, décide de ne pas établir de Rapport pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Membres du Comité.

4. Pouvoirs pour formalités diverses

Le Comité de Surveillance confère tous pouvoirs à Aude MALFAZ, nommée Secrétaire par le Président du Comité de Surveillance ou à toute autre personne qu'il se substituerait, à l'effet :

- d'effectuer toutes publications et le dépôt d'actes conformément à la loi,
- de signer tous documents, quittances ou décharges, et généralement, de faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres du Comité.

* * * * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président du Comité de Surveillance et le Secrétaire de séance.

Le SECRETAIRE

Aude MALFAZ



LE PRESIDENT DU COMITE DE
SURVEILLANCE

Michel FERREY



ANNEXES :

Bulletin de vote du membre du Comité de Surveillance

RATIER-FIGEAC

BALLOT FOR THE SUPERVISORY COMMITTEE WRITTEN CONSULTATION DUE JUNE 28th, 2022



Member of the Supervisory Committee : **Samir MEHTA**

FIRST RESOLUTION

Having reviewed the minutes dated as of June 21st, 2021, the Supervisory Committee approves the minutes.

Adopted

Refused

(Please circle your choice)

SECOND RESOLUTION

After verification and control of the annual report established by Ratier-Figeac President, the Supervisory Committee has no comment.

Adopted

Refused

(Please circle your choice)

THIRD RESOLUTION

Le Comité de Surveillance n'ayant pas formulé d'observations sur le rapport de gestion, décide de ne pas établir de Rapport pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

The Supervisory Committee having no observation regarding the annual report established by Ratier-Figeac President, no report has been prepared for the Ordinary Shareholders' Meeting.

Adopted

Refused

(Please circle your choice)

FOURTH RESOLUTION

All powers are granted to the bearer of copies for the purpose of:

- *carrying out all registration and publicity formalities as may be required by the law ;*
- *Sign all documents and generally do all legal formalities that is necessary.*

Adopted

Refused

(Please circle your choice)

Samir MEHTA

Date: 13-06-22

Signature:



RATIER-FIGEAC SAS

BULLETIN DE VOTE POUR LA CONSULTATION ECRITE DU COMITE DE SURVEILLANCE REPONSE DUE POUR LE 6 JUILLET 2022

VOTE BULLETIN FOR THE SUPERVISORY COMMITTEE WRITTEN CONSULTATION DUE JULY 6TH, 2022



Membre du Comité de Surveillance / Member of the Supervisory Committee :

PREMIERE RESOLUTION / FIRST RESOLUTION

Le Comité de Surveillance, après avoir lu le procès-verbal du 6/21/2021 approuve ledit procès-verbal.

Having reviewed it, the Supervisory Committee approves the minutes dated the 6/21/2021.

Adoptée
Adopted

Refusée
Refused

(Merci d'entourer votre choix / Please circle your choice)

DEUXIEME RESOLUTION / SECOND RESOLUTION

Après vérifications et contrôles, le Comité de Surveillance n'a pas d'observations particulières sur le rapport de gestion établi par le Président.

After verification and control the Supervisory Committee has no comment on the annual report established by the President.

Adoptée
Adopted

Refusée
Refused

(Merci d'entourer votre choix / Please circle your choice)

TROISIEME RESOLUTION / THIRD RESOLUTION

Le Comité de Surveillance n'ayant pas formulé d'observations sur le rapport de gestion, décide de ne pas établir de Rapport pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

The Supervisory Committee having no observation, no report has been prepared for the Ordinary Shareholders' Meeting.

Adoptée
Adopted

Refusée
Refused

(Merci d'entourer votre choix / Please circle your choice)

QUATRIEME RESOLUTION / FOURTH RESOLUTION

Le Comité de Surveillance confère tous pouvoirs au porteur de copies, nommée Secrétaire par le Président du Comité de Surveillance ou à toute autre personne qu'il se substituerait, à l'effet :

- d'effectuer toutes publications et le dépôt d'actes conformément à la loi,
- de signer tous documents, quittances ou décharges, et généralement, de faire tout ce qui sera nécessaire.

All powers are granted to the bearer of copies for the purpose of:

- carrying out all registration and publicity formalities as may be required by the law ;
- Sign all documents and generally do all legal formalities that is necessary.

Adoptée
Adopted

Refusée
Refused

(Merci d'entourer votre choix / Please circle your choice)

Name : **SAMIR MEHTA**

Date: **13-06-22**

Signature:

